



L'interprofessionnalité

autour du « pied diabétique »

L'interprofessionnalité est devenue une nécessité incontournable dans la prise en charge des pathologies chroniques. Le diabète, la plus importante des affections de longue durée, avec près de 4 millions de patients atteints, en offre l'un des meilleurs exemples. Illustration à travers la prise en charge du pied diabétique. Compte tenu de l'intérêt du sujet pour les professionnels de santé concernés, les InterPros ont souhaité l'approfondir*.

Le pied diabétique est un problème majeur de santé publique, comme le montrent les données épidémiologiques. On estime à 20 % le nombre de patients diabétiques qui présenteront une lésion du pied pouvant aboutir à une amputation. Le risque pour une personne diabétique d'être amputée est 15 fois plus grand que chez un non-diabétique. Les taux d'amputations des membres inférieurs restent élevés y compris dans les pays développés. Ainsi, en France, 8 000 patients diabétiques subissent, chaque année, une amputation d'un membre inférieur.

Les plaies du pied, lorsqu'elles deviennent chroniques, altèrent la qualité de vie des patients et sont à l'origine de trop nombreuses hospitalisations, amputations et décès.

Selon les données de l'Assurance maladie, 15 458 personnes ayant un diabète ont été hospitalisées pour plaies du pied, en 2010. Dans les 12 mois suivants, 44 % ont été ré-hospitalisées pour une nouvelle plaie ou une amputation, et 20 % sont décédées.

Objectif : réduire le nombre d'amputations

Afin de relever ce défi médical et économique, les représentants des ministères de la Santé des pays européens se sont fixés comme objectif, il y a déjà 25 ans, de réduire de moitié dans les 5 ans le nombre d'amputations dues à la gangrène diabétique (déclaration de Saint-Vincent en Italie en octobre 1989). L'objectif reste d'actualité, en dépit des progrès accomplis. Les données récentes montrent une stagnation, voire une baisse des amputations dans un contexte d'augmentation du nombre de patients diabétiques.

La prise en charge des plaies du pied diabétique a fait l'objet de plusieurs recommandations internationales et françaises. La

nécessité d'une approche multidisciplinaire et la bonne coordination entre tous les professionnels de santé impliqués figurent au premier rang de ces standards. « La complexité de la pathologie fait qu'on a besoin de compétences complémentaires et multiples à la fois médicales, chirurgicales et paramédicales », souligne



Fotolia

un pionnier en la matière, le Dr Jacques Martini, endocrino-diabétologue au CHU de Toulouse, qui préside également DIAMIP, le réseau diabète de Midi-Pyrénées.

Comme d'autres pays, la France a mis en place des centres spécialisés dans l'accueil des diabétiques présentant une plaie du pied. La présence de l'ensemble des disciplines concernées (diabétologue, dermatologue, chirurgiens orthopédiste et vasculaire, diététicien, podologue et pédicure) permet d'offrir aux patients l'ensemble des moyens diagnostiques et thérapeutiques requis.

L'expérience du CHU de Toulouse menée sous l'impulsion du Dr Jacques Martini en est un des exemples les plus emblématiques.



Dr Jacques Martini

Le centre de cicatrisation des plaies chroniques du diabétique du CHU de Toulouse

Une consultation a été ouverte en 1989 et le centre a été créé en 1992.

Il s'agit d'un centre ambulatoire avec une équipe de médecins, d'infirmiers, de podologues et de kinésithérapeutes. Le centre travaille en collaboration étroite et permanente avec d'autres secteurs comme la médecine et la chirurgie vasculaire, la chirurgie plastique, les maladies infectieuses ou le caisson hyperbare. Chaque patient bénéficie ainsi d'une prise en charge pluriprofessionnelle.

Un numéro de téléphone spécifique permet aux médecins de ville, infirmières libérales et aux patients de joindre directement le centre. Le centre est en mesure d'accueillir dans les 48 heures les patients porteurs de troubles trophiques conformément aux recommandations de la Haute Autorité de santé. La grande majorité des patients sera prise en charge en ville avec un suivi par le centre toutes les trois semaines.

Cinq cents patients sont reçus par an dont 250 primo-consultants. Au total, ce sont entre 2 000 et 2 200 consultations annuelles. Le centre, c'est aussi un travail de prévention primaire et secondaire, en relation en particulier avec les podologues grâce aux forfaits annuels de prévention pris en charge par l'Assurance maladie.

À signaler, également, la mise en place il y a quelques années d'un camion itinérant qui permet un télé-dépistage de l'ensemble des complications du diabète.

Si l'expérience toulousaine dispose d'une certaine antériorité, d'autres centres se sont créés depuis une dizaine d'années, notamment sous la contrainte de la réduction des capacités hospitalières.

Un travail est en cours sous l'égide de la Société Francophone du Diabète afin d'établir une cartographie des centres qui répondent aux critères des recommandations internationales.

Alexis Dussol

* Thème abordé lors du Colloque du 17/12/2015 à la Maison de la Chimie : Optimiser le parcours de santé des 16 millions de patients chroniques, organisé par le Concours médical avec le soutien de MSD Parcours de Santé.